

ÉLECTIONS

L'année 2015 sera marquée par deux élections : les élections départementales les 22 et 29 mars et les élections régionales en fin d'année.

Elections départementales : rattachement de la commune de Nivillac au canton de Muzillac avec élection d'un binôme, parité femme-homme.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Orientations et objectifs du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** définis par la Commission d'Urbanisme du 8 janvier 2015 :

• Préserver l'identité de Nivillac et son cadre de vie

- Protéger la trame verte et bleue
- Préserver et valoriser le patrimoine bâti
- Encadrer l'impact de l'urbanisation sur les milieux naturels
- Faire du quartier de la nouvelle mairie un lieu identitaire pour la commune

• Assurer un équilibre socio-générationnel et une vie locale dynamique

- Accompagner la croissance démographique
- Offrir un parc de logements diversifié permettant un parcours résidentiel complet
- Offrir à la population les équipements nécessaires à une vie locale dynamique

• Organiser et recentrer le développement urbain

- Développer le bourg et le secteur sud aux abords de La Roche Bernard dans un souci de gestion économe du foncier
- Permettre aussi d'habiter en campagne, selon la typologie des noyaux bâtis
- Gérer les déplacements

• Maintenir la diversité des activités économiques

- Assurer la pérennité de l'activité agricole
- Renforcer l'activité commerciale du centre bourg
- Préserver l'emploi existant et permettre la création d'emplois supplémentaires dans la commune
- Permettre à une activité touristique « verte » de s'ancre sur la commune.

Un nouveau débat sur le PADD se tiendra en conseil municipal courant mars-avril 2015.

TARIFS DES LOCATIONS

SALLES 2015

	Salle Ste Marie	Salle Foyer Rural
Réunions d'associations y compris vin d'honneur	gratuit	gratuit
Réunions d'organismes professionnels de la commune	42 €	118 €
Réunions d'associations de la commune suivies d'un repas	140 €	118 €
Autres manifestations : habitants de la commune et associations extérieures	193 €	144 €
Autre manifestations : habitants extérieurs	259 €	191 €
Vin d'honneur	84 €	76 €

Autres tarifs se renseigner auprès de la Mairie ou au Forum.

TERRAINS DISPONIBLES À LA VENTE DANS 2 LOTISSEMENTS COMMUNAUX

- 41 lots au lieu-dit «La Croix Jacques» - **70 € TTC le M² (lots à partir de 28 000 € TTC)**

- 9 lots au lieu-dit «Sainte Marie» - **37 € TTC le M² (lots à partir de 18 056 € TTC)**

**Informations : Martial MORICE,
Directeur Adjoint des Services :
02 99 90 99 24 - dga@nivillac.fr**

MOT DU JARDINIER

Mars : période idéale pour tailler les rosiers et les fruitiers.

Attendre que les forsythias et les arbustes à floraisons printanières soient défleuris pour les rabattre.

Profiter de la sortie de l'hiver pour défeutrer les pelouses et ajouter un peu d'engrais.

Les femelles fondatrices de frelons asiatiques quittent leur abri hivernal pour former de nouveaux nids, c'est le bon moment pour installer des pièges dans le jardin (comme indiqué dans le bulletin municipal de décembre).

NOM DE LA MÉDIATHÈQUE

Après le vote proposé aux Nivillacois dans le bulletin de décembre et celui du Conseil municipal c'est la dénomination « La Parenthèse » qui est arrivée en tête avec 192 voix (contre 161 pour L'Escapade, 131 pour L'Agora et 131 pour La Passerelle). Les gagnants du tirage au sort ont été avisés par lettre individuelle.

SÉJOUR SKI 2015

Quinze jeunes nivillacois de 12 à 17 ans ont goûté aux joies des sports d'hiver aux Gets (Haute Savoie) du 6 au 14 février. Pour leurs actions d'autofinancement ils collectent notamment les téléphones portables inutilisés pour les envoyer à un organisme qui les recycle, moyennant une contrepartie financière.

Si, au fond d'un tiroir, vous avez des téléphones portables (avec batterie) qui ne servent plus, vous pouvez les déposer au service enfance jeunesse, rue des Ajoncs ou en mairie !!!

D'avance Merci



Bilans 2014

Etat civil : 42 Naissances, 15 mariages et 70 décès (dont 53 au Centre Hospitalier Basse Vilaine)

Urbanisme : 58 permis de construire et 55 déclarations préalables.

FÊTE DE LA MUSIQUE : APPEL AUX AMATEURS

Vous souhaitez vous produire à la fête de la musique le samedi 27 juin 2015 (musique, chant, danse), contactez Jean-Marie Macaire au Forum au 02 99 90 82 82.

MODIFICATION DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE BRUIT

L'arrêté préfectoral du 10 Juillet 2014 modifie les horaires d'usage des appareils à moteur.

Autorisation pour les particuliers :

- Du lundi au samedi : 9h/12h et 14h/19h
dimanches et jours fériés : 10h/12h.

Autorisation pour les chantiers :

- Les travaux bruyants sont interdits tous les jours ouvrables de 20h à 7h, les dimanches et jours fériés..

PARUTIONS MUNICIPALES

NIVILLAC MAG distribué (juin et décembre) dans chaque boîte aux lettres des nivillacois. Si vous n'avez pas reçu le numéro de décembre, merci de le signaler au service communication de la mairie ou par mail à communication@nivillac.fr

NIVILLAC « Les Brèves » mis à disposition dans les services municipaux (mairie, Le Forum, bibliothèque, centre de loisirs, l'agence postale) et certains commerces : Gab's bar, boulangerie Malgogne,

boulangerie Daniel, Proxi, café de Saint-Cry : Le Cycrien, pizzeria Pad'Problem et chez M. BODIGUEL Guy (particulier pour le secteur de Sainte Marie), parutions fin février, fin avril, fin août et fin octobre.



MULTI ACCUEILS

Préinscription avant le 15 Avril pour les accueils réguliers de septembre 2015. Retraits des dossiers dans les Multi accueils :

LES P'TITS MOUSSES
Espace Lourmois - 56130 Nivillac
02 99 90 73 14

LE P'TIT BOIS DORMANT
6, rue de la Coulée - 56130 Férel
02 99 90 57 33

NUIT DE L'EAU

Samedi 14 mars, ouverture de la piscine de 18h30 à minuit. Soirée organisée par le CNBV, la Fédération nationale de Natation et l'UNICEF afin de réunir des fonds pour réaliser des adductions d'eau et d'assainissement au Togo. Baignade libre, diverses animations, restauration sur place.

En savoir plus : www.lanuitdeleau.com

NIVILLAC NOUVEAU CAP

Retrouvez les informations des élus de l'opposition et l'actualité de l'association sur : www.nivillac-capavenir.fr

Yolande Ameline, Patrick Buessler-Muela, Nicolas Chesnin, Marie-Noëlle Gérard-Knight, Pierre Prat

DEPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDES de SUBVENTIONS des associations à la Mairie

Pour le lundi 30 mars 2015 au plus tard.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MARS

6	Assemblée Générale de l'association « Sauvegarde de l'étang et du ruisseau du Rodoir » à 20h00 à la salle Ste Marie
7	Saison culturelle, Concert musique du monde : « Meikhâneh et Titi Robin Trio » à 20h30 au Forum
8	Loto de l'association Football Club St Lyphard au Forum
13	Connaissance du monde « La Provence » au Forum 15h00 et 20h30
14	Fest-noz au Forum à 20h30 organisé par l'Association Danses Nivillacoises Renseignements au 06 77 32 12 91 ou asso.danse.nivillac@gmail.com
14	Nuit de l'Eau à la piscine des Métairies de 18h30 à minuit
15	Loto de l'association Basket Club Missillac/La Chapelle des Marais au Forum
21	Loto Amicale Laique St Lyphard au Forum
25-26	Déjeuner spectacle dansant au Forum organisé par le Club de l'Amitié
27	Concert du CAEM au centre de loisirs à 18h30
27	Saison culturelle, Spectacle « P'tit Gus » au Forum à 20h30
28	Repas animé association « Embarquons avec Dydy » au Forum à 20h30 réservation au 06 42 80 14 60 ou 06 38 65 02 61
29	Concours de belote de l'Amicale Laique des Petits Murins au Forum

AVRIL

8	Repas du Club de l'Amitié au Forum
18	Spectacle cabaret organisé par la GNDB au Forum
19	Loto de l'association Le Clos du Nord au Forum
25	Saison culturelle, chants traditionnels : Trio Brou-Hamon-Quimbert à 20h30 au Forum